

**Compagnie
O. M. Melanson,
Limitée.**

**Draps,
Draps,
Draps!**

Notre assortiment de
Draps est maintenant
au complet.

Nous avons les patrons
les plus nouveaux, les
qualités sont excellen-
tes, les prix modérés.

Venez nous visiter et
et nous serons des plus
heureux de vous mon-
trer notre assortiment
de

DRAPS

et vous serez convain-
cus qu'il est de votre in-
térêt d'acheter chez

**Compagnie O.M. Melanson,
LIMITÉE.**

Un mot de nos *Swea-
ters* pour hommes, fem-
mes et enfants, que nous
exposons en ce moment
Dernières modes et der-
nières nuances. Prix de
50cts à \$4.

Comme de coutume
nous pouvons pourvoir
à tous vos besoins en
fait de
*Hardes, Chaussures,
Sous-Vêtements d'hiver,
etc., etc.*

**Le Magasin
du Peuple:**

**Cie O. M. Melanson Ltd.
SHEDIAC, N. B.**

FEUILLETON

**Le Dernier
Duc de Bretagne**

PAR
PAUL-YVES SÉBILLOT

Vers les neuf heures une porte
s'ouvrit, un héraut d'armes parut
et annonça :

— Son Altesse François II, Duc
de Bretagne !
Les groupes cessèrent de circu-
ler, deux gardes armés de piques
firent ranger les invités de façon à
frayer un chemin permettant au
Duc d'aller prendre place au fond
de la salle sur le siège qui lui était
réservé.

François II parut. C'était un
grand homme de belle apparence,
au regard et au maintien très di-
gnes. Il avait dans le visage une
expression qui inspirait la sympa-
thie, le respect, non pas le respect
pour quelqu'un que l'on redoute,
mais pour le Prince élément, pour
le Duc qui, par une sage adminis-
tration, avait fait de la Bretagne
un des pays les plus prospères de
l'Europe.

Derrière lui, la duchesse Anne,
qui n'avait pas encore dix ans, s'a-
vançait en tenant par la main sa
cœur Isabelle, un peu plus jeune
qu'elle ; puis d'autres personnages
de la cour ; les ministres, le Chan-
celier de Bretagne, le Grand Ar-
gentier, les Présidents des trois
Ordres des Etats, enfin les princi-
paux magistrats de la ville.

Quand le Duc et sa suite eurent
pris place, la fête commença, les
musiciens se mirent à jouer et les
dances commencèrent.

Apercevant dans la foule le ca-
pitaine d'Avessac, un de ses vieux
compagnons de guerre qui com-
mandait à présent la garde ducale,
le sire de Lauriolais s'empessa de
lui présenter son neveu.

— Mais, répondit-il, j'ai une pla-
ce de cadet vacante, et si M. de
Kergoat veut bien, comme novi-
cia, remplir ces fonctions, je se-
rai très heureux de l'avoir dans ma
compagnie.

— J'accepte de tout cœur, mon
capitaine ! dit Yves, transporté
d'allégresse.

— Eh bien, venez demain à dix
heures au couvent des Jacobins où
ma compagnie est logée, vous pren-
drez aussitôt le service, vous aurez
justement pour chef votre ami le
lieutenant de Kermarec.

Yves de Kergoat et Jos étaient
au comble de la joie. Ainsi ils al-
laient être réunis et reprendre leurs
bonnes relations de naguère.

A ce moment l'orchestre venait
de se taire, les dangers avaient cessé
et un barde chanta un de ces
poèmes guerriers qui exaltaient le
courage des anciens Bretons et cé-
lébraient le roi Arthur.

L'assistance enthousiasme ap-
plaudissait à tout rompre.

Soudain Yves et Jos entendirent
derrière eux une voix qui disait :

— Décidément, ce maudit Duc
et ses Bretons veulent rester indé-
pendants et ne pas obéir à la Ré-
gente ! Mais nous mettrons ordre
à tout cela.

Les deux amis se regardèrent.
En entendant cette voix, ils avaient
reconnu l'accent de celui qui, pen-
dant l'après-midi, avait causé avec
le mystérieux siffleur, le long des
remparts de Rennes.

Au bout d'un instant, ils se re-
tournèrent, mais celui qui venait
de parler avait disparu ainsi que
son compagnon.

Nous savons où les retrouver,
dit Jos de Kermarec, et comme de-
hors la grosse horloge du beffroi

sonnait la dixième heure, ils se ha-
tèrent de quitter le bal.

III

En sortant, Yves et Jos eurent
quelque peine à se frayer un che-
min à travers les rangs pressés de
la foule qui stationnait dehors.

Quand ils furent arrivés près de
la rue Sainte-Melaine, ils prirent
de grandes précautions pour ne pas
être remarqués. Ils rasèrent les
murs, cherchant à se confondre
avec les maisons, restant tapis par
instants dans les coins d'ombre.

Ils craignaient que les mysté-
rieux conspirateurs qu'ils voulaient
épier n'eussent posté aux aguets
quelqu'un des leurs.

Cependant ils ne virent aucune
sentinelle ; tout semblait silencieux
et désert dans cette rue dont les
maisons à pignon, parfois cuirassées
d'ardoise ou appuyées sur
leurs porches comme sur d'énormes
béquilles étaient çà et là ar-
gentées par la lune, assez brillante
cette nuit-là.

Enfin, ils parvinrent auprès de
la maison de l'Homme de Fer sans
avoir rencontré aucun être suspect.
Cette maison étroite et basse n'a-
vait au-dessus du rez-de-chaussée
qu'un seul étage, faiblement éclairé.
En prêtant l'oreille, ils distin-
guèrent un bruit confus de voix.
Evidemment là-haut, plusieurs
personnes causaient mais que di-
saient-elles ?

Malgré tout leur attention, ils
ne purent comprendre aucune pa-
role.

— Regarde donc, dit Yves tout
bas, cette statue qui se trouve dans
une niche entre les deux fenêtres,
au-dessus de la porte ; elle semble
retenue au mur par de solides cro-
chets de fer ; si nous pouvions
grimper jusque-là et nous y main-
tenir grâce à eux, nous pourrions
peut-être entendre.

— Essayons, répondit Jos en
s'appuyant sur le mur pour lui
faire la courte échelle.

Yves monta sur son dos et par-
vint en allongeant le bras à saisir
un des crochets, puis ayant posé
ses pieds sur des moulures de bois
qui ornaient la façade, il se main-
tint à la hauteur de la fenêtre.

Avec plus de difficultés, parce
qu'il n'avait aucun aide, Jos réus-
sit à monter à son tour et à se pla-
cer de l'autre côté de la statue.

A travers les fentes des volets,
ils purent voir ce qui se passait à
l'intérieur.

Autour d'une table sur laquelle
étaient posés des pichets et des go-
belets d'étain, six hommes, parmi
lesquels ils reconnurent le mysté-
rieux siffleur des remparts et
l'homme à la cicatrice, causaient
gravement.

Une lampe fumeuse, baissée à
moitié afin de ne pas attirer l'atten-
tion des voisins ni des rares per-
sonnes qui pouvaient passer dans
la rue à cette heure, éclairait leurs
mauvais visages de coquins prêts
à ne reculer devant aucun crime.

— Vous comprenez, disait celui
dont le front était cicatrisé et qui
semblait parler en chef, que Mme
de Beaujeu tient à arranger coûte
que coûte les affaires de Bretagne.
Or le duc François ne veut accep-
ter aucune proposition conciliante.
Tout ira mieux si en face d'elle
notre Reine ne trouvait qu'un fai-
ble enfant comme Anne de Bre-
tagne.

— Ce qui veut dire ? questionnè-
rent plusieurs voix.

— Qu'il y a, pour celui qui de
main à trois heures, avant que les
Etats aient tranché la question de
sa succession éventuelle, réussira
à frapper mortellement le duc
François, ce sac de cinq cents écus
d'or ! dit l'inconnu en jetant de-
vant lui une bourse rebondie qui
tinta en tombant sur la table.

— La bonne affaire que vous
nous proposez là ! objecta l'un des
malandrins, mais celui qui ferait le
coup serait sûr d'être aussitôt ar-
rêté, jugé et cravaté de chanvre !

— Non pas, car dès que Fran-
çois II ne sera plus, c'en est fait de
la Bretagne ! Les armées de la
Régente sont massées sur les
frontières du Duché, dans quelques
jours elles seront à Rennes même,
et en admettant que celui qui frap-
pera ne puisse pas s'échapper, il
sera promptement délivré. Mme de
Beaujeu se fait fort d'assurer l'im-
punité à celui qui lui rendra le si-
gnale de la débarrasse de son
grand ennemi !

— Dans ce cas j'accepte ? dit une
voix.

— Moi aussi ! ajouta un autre.
— Je veux bien ! déclara un troi-
sième.

— Je m'en charge ! affirma un
quatrième bandit.

Tous s'offraient à présent pour
tenter l'aventure.

— Les misérables ! murmura
Yves de Kergoat.

Les deux amis virent ensuite
que l'on tirait au sort pour dési-
gner celui qui devait assassiner le
Duc breton.

— C'est Petit-Jacques ! crièrent
les conspirateurs dès que le résul-
tat eut été décidé.

— A vous l'honneur ! dit alors
l'homme à la cicatrice. Ja vous in-
diquerai demain l'endroit où vous
devrez vous poster pour frapper à
coup sûr. Buvez un dernier gobe-
let à la réussite de l'affaire et sépa-
rons-nous !

Vivement dépités de ne pouvoir
apprendre comment aurait lieu
l'attentat et voyant le conciliabule
terminé, Yves et Jos redescendi-
rent dans la rue.

— Que faire ? dit messire de Ker-
goat.

— Mais nous battre avec eux et
les empêcher ainsi de perpétrer le
crime qu'ils méditent !

— A deux contre six !

— Cela ne peut nous faire peur !

— Non certes ! mais si le hasard
du combat nous était défavorable,
le Duc serait assassiné !

— Nous les vaincrons aisément,
car ces coquins ne savent que ma-
nier le poignard et non l'épée.

Mais assez parlé ! les voix qui des-
cendent. Place-toi à droite, moi je
reste à gauche, et dès qu'ils seront
sortis, nous les attaquerons !

Quand les six conjurés se trou-
vèrent dans la rue et que la porte
se fut refermée sur eux, ils virent
deux ombres se détacher du mur
et leur barrer la route, l'épée nue.

— Halte-là ! cria Jos de Kermarec.

— Rendez-vous ! vociféra Yves
de Kergoat.

Un peu surpris d'abord, les en-
voyés secrets de la Régente se re-
mirent vite et quatre d'entre eux
qui avaient des épées dégainèrent
et tombèrent en garde.

Un corps à corps terrible s'en-
gagea, les lames lançaient des
éclairs et Yves et Jos s'escrimèrent
si habilement que bientôt deux des
aventuriers roulèrent sur le sol
sans que leur côté ils eussent reçu
la moindre égratignure.

La partie s'égalisait, mais au
lieu de ramasser les épées de ceux
qui venaient de tomber, les deux
misérables qui n'avaient que des
poignards, profitèrent de ce que
leurs agresseurs étaient aux prises
avec chacun un adversaire, pour
faire un rapide mouvement de côté
et se jeter sur eux en les enlaçant
à bras le corps.

— Lâche ! rugit messire de Ker-
goat en essayant en vain de se dé-
gager.

Bientôt, Yves et Jos, désarmés
et maintenus à terre chacun par
deux hommes, virent des poignards
se lever au-dessus de leurs têtes.

— Si vous poussez un cri, vous
êtes morts ! leur déclara-t-on.

— Ne les frappez pas cria le si-
ffleur mystérieux, on peut trouver
leur cadavres, faites une enquête
et nous surprendre. Jurez-nous,
dit-il en s'adressant aux deux pri-
sonniers, de ne révéler à qui que
ce soit l'existence du complot ?

Dans ce cas, nous vous remettrons

en liberté !
— Non, dit Yves, nous ne
rions laisser notre Duc en dang-
ers lorsque nous avons connaissance
du péril qui le menace.

— Toué bepred (jure toujours)
dit Jos en breton à Yves, et, don-
nant l'exemple, il prononça à hau-
te voix cette phrase :

— Je jure de ne révéler à qui que
ce soit l'existence du complot !

Yves répéta le même serment,
sans trop comprendre.

— Nous avons confiance en vous
et nous vous relâchons, dit l'Hom-
me aux Sifflets.

Yves et Jos, remis en liberté,
s'éloignèrent sans mot dire, tandis
que les conspirateurs se hâtaient de
revenir dans la maison les corps de
leurs deux compagnons atteints au
début de la bataille.

Dès qu'ils eurent tourné l'angle
de la rue, ils s'arrêtèrent stupéfaits
de la manière dont avait tourné
l'aventure.

Ce fut Jos qui rompit le premier
le silence :

— Tu n'es pas blessé ?

— Non, ni toi non plus, j'espère,
mais nous avons prêté un serment
qui nous oblige à laisser ce lâche
assassiner le Duc de Bretagne !

— Que non pas ! Mais cela est
mon secret, je te le dirai demain !

En vain Yves insista pour sa-
voir ses intentions et son arrière-
pensée. Jos ne voulut pas répondre
et les deux amis se quittèrent à un
carrefour après avoir convenu d'un
rendez-vous pour le jour suivant.

IV

Yves de Kergoat n'osa pas ra-
conter son aventure au sire de
Lauriolais, mais le lendemain ma-
tin, un peu avant dix heures, il se
rendit au Prieuré des Jacobins où
était logée la garde ducale.

Le capitaine d'Avessac l'inscrivit
comme cadet sur les contrôles de
la compagnie, puis il le fit condui-
re auprès du lieutenant de Kermarec
qui devait le mettre au courant
de son service.

Jos se trouvait dans la Salle des
Gardes et inspectait l'armure qu'il
devait revêtir.

De suite il remarqua l'ai sou-
cieux de son ami.

— Qu'y a-t-il, mon cher Yves,
lui dit-il, serais-tu blessé ?

— Pas la moindre égratignure,
mais je souffre moralement d'une
façon cruelle... à cause de notre
serment d'hier soir qui nous con-
damne à ne rien révéler, ajouta-t-
il à l'oreille du lieutenant.

Jos, alors à voix basse, lui fit
part d'un projet qu'il avait conçu
et aussitôt la figure du jeune hom-
me redevint radieuse.

— A présent, reprit-il à haute
voix, tu vas revêtir cette casaque
de lieutenant, car le sire de Roma-
zy est souffrant et c'est toi qui le
remplaceras cette après-midi.

Sur ces mots, Jos aida le cadet
à s'habiller dans le costume de la
garde.

Par-dessus sa cotte de mailles, il
lui agraffa un surcot blanc, fendu
sur les côtés et parsemé d'hermi-
mines, puis Yves enfila une sorte
de pantalon collant fait de mailles
de fer très serrées, et y fixa des ge-
nouillères. Après avoir chaussé des
souliers pointus couverts de fer,
il se coiffa d'un casque orné de
plumes blanches et mit en bandou-
lière la courroie de cuir blanc qui
soutenait le fourreau de son épée.

Puis ils s'assirent et Jos initia
son ami aux détails du service en
temps ordinaire et pendant la séan-
ce des Etats. Cette causerie dura
jusqu'à l'heure où un son de trou-
pe vint les avertir que le repas de
midi était prêt.

(A suivre)

On demande

Dans le district d'école de Great Shemogou,
pour le prochain terme, un instituteur ou une
institutrice de 2e classe pouvant enseigner les
deux langues. Institutrice préférée.
PAUL M. DUGAY,
FIDELE L. DONEL,
Commissaires.

10 mai '13 - ac

Un n

L'hiver n
quelques jou
vera. Il fau
ment et s'ap
résister au fr
disons en tou
ment de tou
Notre assorti
nécessaire ;
les pieds, pro
cotonnades,
toutes les bo
Vous faites
vos emplette
mieux sur le
Nous pre
toute espèce
Venez nou

JAMES E

**NO
Farines Rain**

Cette QUEEN
marché. Chaque sac
Venez et ess

ACHE

W. E. F

Grès Sacerdo

Boston, 22.—Mgr
archevêque de Mont
séance de ce matin,
à l'étude des questio
colonies. Mgr Doug
Jaro, Philippines, a
cours, puis a eu lieu
problèmes concerna
tholiques dans les
Porto-Rico.

Mgr Mesmer, arc
waukee, a présidé
session", au cours
Canevin, évêque de
la parole.

Le Congrès des n
clos, ce soir, par
aurait lieu dans plu
bliques.

LES ÉMIG

Boston, 22.—Mgr
archevêque de la Ne
présidé une importan
au congrès des miss

Mgr Muldoon a l
l'immigration aux
sant allusion au gra
migration qui entra
d'étrangers en Amé
doon a exprimé les
"L'Eglise catholique
des ministres est trè
les moyens sont limi
fournir non seuleme
rituels, mais aussi le
riels à 50 pour cent
Il est bon de rapp
doit exercer sa soli
ces nouveaux citoyen
ment de leur arrivèe
soient confiés aux
de leur nationalité.
nous constaterons, d
nées que la majorit
grants auront quitté
glise, soit par indiffé
soit par leur enlèmen
tre religion. Il y a
certaines sectes dont
te à indisposer les
rellement bien int
l'Eglise catholique."
pratique de la ques
doon recommande le
bureau catholique,
Pré des ensei
migration. "Sans